

BELGIQUE

Le système d'innovation de la Belgique possède certaines caractéristiques très positives : les ressources humaines en science et technologie représentent plus de 30 % de l'emploi total, et le nombre de diplômés en science et ingénierie en pourcentage de tous les nouveaux diplômés décroît avoisine la moyenne de l'OCDE. La Belgique se classe parmi les premiers pays de l'OCDE en ce qui concerne la collaboration des grandes entreprises avec des organisations partenaires en matière d'innovation. En 2002-04, plus de 60 % d'entre elles collaboraient avec une autre entité, plus de 30 % avec des établissements d'enseignement supérieur et quelque 20 % avec des institutions d'État. En outre, son système d'innovation est très ouvert : une part considérable des activités de R-D est financée par des sources étrangères et une part supérieure à la moyenne des brevets obtenus le sont avec des co-inventeurs étrangers.

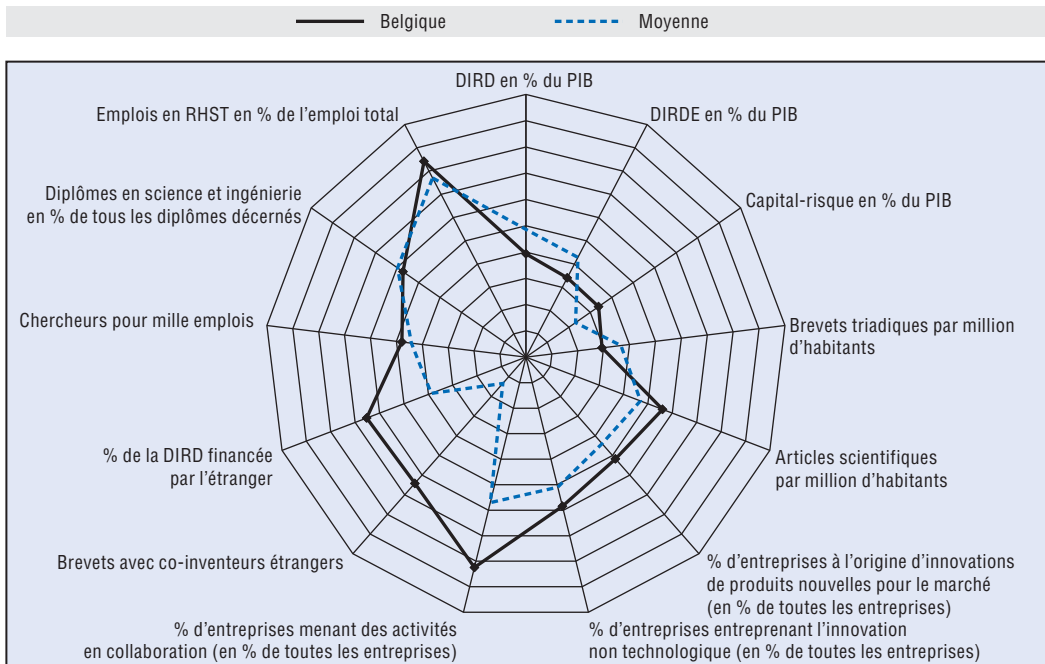
Néanmoins, à 1.83 %, l'intensité de R-D est en deçà de la moyenne de 2.26 % de l'OCDE, et les marchés de capital risque sont peu développés. La R-D des entreprises, après avoir culminé à 1.51 % du PIB en 2001, a régressé pour s'établir à 1.24 % du PIB en 2006; qui plus est, ces activités sont très concentrées dans un nombre restreint de grandes sociétés (souvent à capitaux étrangers) et de secteurs. Par ailleurs, le régime fédéral belge, qui repose sur un partage des compétences entre divers niveaux d'administration, a entraîné un certain émiettement de la gouvernance du système.

L'économie, bénéficiant d'un environnement économique international favorable, a connu une croissance relativement vigoureuse ces dernières années. Pour autant, entre 2001 et 2006, la croissance annuelle de la productivité de la main-d'œuvre avoisinait 1.5 %, soit un taux inférieur à la moyenne de 1.8 % de l'OCDE, et inférieur aussi au niveau de 1.9 % qui était le sien dans la période 1995-2000. Conjugées à certaines faiblesses du système d'innovation, ces tendances ont fait prendre conscience de la nécessité de stimuler l'innovation pour assurer la prospérité future du pays.

La recherche et l'innovation sont devenues la priorité absolue pour les administrations régionales et fédérale. Les autorités fédérales n'ont pas cessé de renforcer les mesures budgétaires afin d'encourager la R-D et l'investissement dans l'innovation, tandis que les régions ont pour leur part conçu et mis en œuvre un large éventail de programmes visant à multiplier les synergies entre science et industrie. La Région Bruxelles-Capitale a lancé le Plan régional pour l'innovation (2007-13), la Région Wallonne met actuellement en œuvre les « Actions prioritaires pour l'avenir wallon » (2006-09), et la Région Flamande a approuvé un plan stratégique pour l'innovation orienté suivant neuf axes d'action et fondé sur une conception intégrée de l'innovation de troisième génération. De surcroît, le programme horizontal déjà très complet de l'Institut flamand de la recherche scientifico-technologique (IWT), qui apporte un soutien aux entreprises exécutant des travaux de R-D, a récemment pris encore plus d'ampleur.

Ces initiatives ont donné lieu à diverses mesures, notamment une diminution du coût salarial des chercheurs grâce à des déductions fiscales et à l'adoption de crédits d'impôt en faveur de la R-D. Au niveau régional, la Région Bruxelles-Capitale recourt à un mécanisme public-privé pour financer jusqu'à concurrence de 75 % des activités de R-D, et encourage la création d'entreprises innovantes issues de la recherche. Dans la Région Wallonne, cinq pôles de compétitivité amorcent des activités en collaboration entre universités et entreprises de la Région : tous les aspects de la R-D, la concrétisation à l'échelle industrielle et la formation de la main-d'œuvre nécessaire y sont abordés. En Flandre, dix pôles sectoriels de compétence ont été constitués, en vue de favoriser la coopération entre les acteurs économiques et ceux du savoir. Dans le cadre du programme Baekeland, des bourses financées par les secteurs public et privé sont accordées à des doctorants pour faciliter le transfert de connaissances. En outre, la Fondation Hercules a été créée pour financer les grandes infrastructures de recherche.

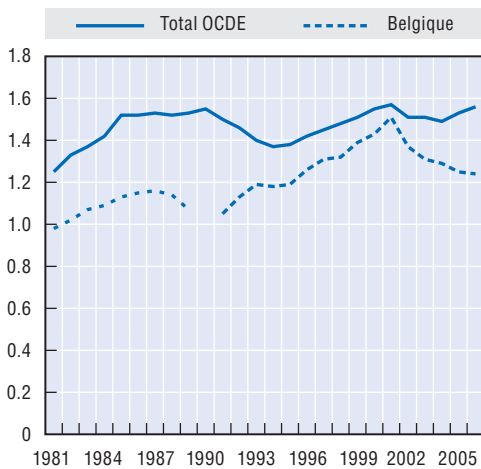
Science et innovation : profil de la Belgique



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/462775800035>

DIRDE, 1981-2006

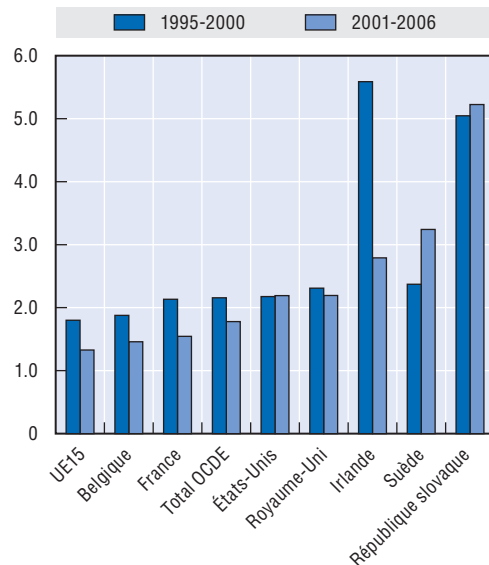
En pourcentage du PIB



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/462820764866>

Croissance de la productivité du travail, 1995-2000, 2001-06

Variation annuelle moyenne en pourcentage



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/462831813613>